

## CONTEXTE ET OBJET DE LA STRATÉGIE LOCALE

Le littoral de Lège-Cap Ferret, sur ses deux façades, océanique et intra Bassin d'Arcachon, est sujet à des phénomènes chroniques de submersion et d'érosion marine ce qui se traduit par un recul progressif du trait de côte, un abaissement des plages et une érosion des dunes.

Lors des récentes tempêtes de l'hiver 2013-2014, l'érosion a entraîné un recul du trait de côte, concentré sur la partie Ouest océanique de la pointe du Cap Ferret, pouvant atteindre localement jusqu'à 13 m, ainsi qu'un phénomène de brèches au niveau de la flèche du Mimbeau.



Aujourd'hui, la situation est telle qu'elle pourrait mettre en danger certaines résidences et installations littorales, et aussi dégrader la qualité de l'accueil balnéaire. **La commune de Lège-Cap Ferret, maître d'ouvrage de l'étude, a donc décidé d'établir une stratégie pérenne de gestion de la bande côtière, afin de préserver les vies humaines, les biens et l'attractivité de son littoral.**

L'objectif principal d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière est de réduire durablement et efficacement

la vulnérabilité du territoire aux risques littoraux en déterminant les modes de gestion les plus adaptés à chaque secteur du littoral. Elle permet de donner à la commune et ses partenaires les moyens de pouvoir planifier à court et moyen terme la gestion des risques érosion et submersion marine. Elle doit déboucher sur la coordination et la planification des actions locales de gestion de la bande côtière dans un document unique, articulé avec les documents réglementaires (PPR, PLU et SCOT) et ce dans une vision stratégique partagée.

## ORGANISATION ET PLANNING

**POUR ATTEINDRE CES DIFFÉRENTS OBJECTIFS, L'ÉTUDE D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE DE LÈGE-CAP FERRET EST DIVISÉE EN 5 GRANDES ÉTAPES :**

**ÉTAPE 1 :** diagnostic et constat du fonctionnement du littoral, cartographies de l'aléa érosion et submersion marine,

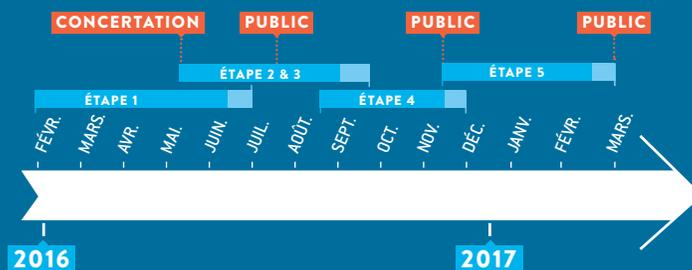
**ÉTAPE 2 :** définition des objectifs territoriaux,

**ÉTAPE 3 :** mise au point des scénarios de gestion de la bande côtière,

**ÉTAPE 4 :** évaluation et comparaison des scénarios,

**ÉTAPE 5 :** formalisation et communication des choix de gestion.

Ces étapes seront réalisées au cours de l'année 2016 selon un planning permettant la mise en œuvre d'une démarche partagée par l'ensemble des acteurs locaux et régionaux.



## UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

**UN COMITÉ DE PILOTAGE ET UN COMITÉ TECHNIQUE ONT ÉTÉ CONSTITUÉS POUR MENER À BIEN LES ÉTAPES DE L'ÉTUDE :**



L'État (Préfecture, DREAL, DDTM), La Région, Le Département, Le SIBA, La COBAN, Le SYBARVAL, Le GIP Littoral Aquitain, Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, L'Observatoire de la Côte Aquitaine (BRGM/ONF).

La commune de Lège-Cap Ferret a souhaité organiser des comités de concertation et des réunions publiques afin d'informer le grand public et les riverains sur les risques littoraux et les modes de gestion associés.

Lors des comités de concertation, un questionnaire sera remis aux participants afin d'associer les acteurs locaux à la définition des objectifs territoriaux et des différents scénarios de gestion envisageables.

# STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE DE LÈGE-CAP FERRET

## QUELS ENJEUX ET PERSPECTIVES ?



# GÉNÉRALITÉS SUR LE CADRE NATIONAL ET RÉGIONAL

La stratégie régionale de gestion de la bande côtière, validée par l'Etat et les Collectivités Territoriales du littoral Aquitain en 2012, a défini des grandes orientations pour la gestion durable de la bande côtière. Elle s'appuie sur la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (MEDDE, 2012) et a prévu l'élaboration de stratégies locales pour permettre d'affiner les orientations et les adapter aux projets des territoires.

Les stratégies locales sont donc mises en place prioritairement là où les risques d'érosion marine et de submersion marine sont importants.

Pour élaborer une stratégie locale, il convient d'étudier différents scénarios de gestion de la bande côtière (cf.encadré sur les modes de gestion) et de définir la solution

adaptée à la situation locale et au projet de territoire par une analyse coûts / bénéfiques et par une analyse multicritères.

Une stratégie locale doit donc être portée par une collectivité territoriale, avec une volonté politique de partager un diagnostic et de conduire un projet avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la bande côtière.

**En Aquitaine, quatre familles de modes de gestion ont été identifiées pour lutter, accompagner ou s'adapter aux risques littoraux :**

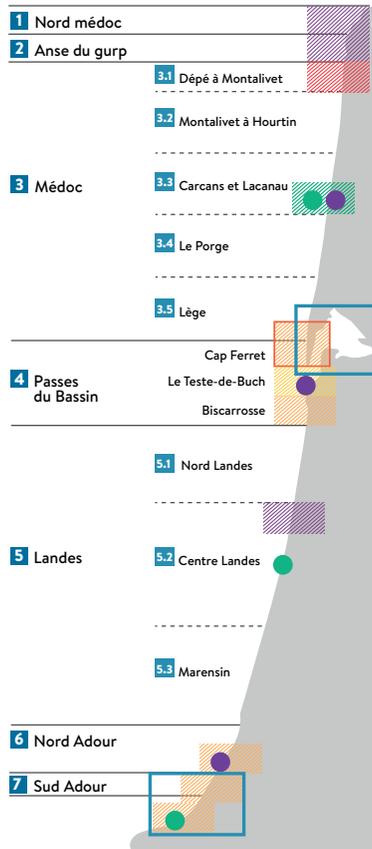
- > Evolution naturelle surveillée
- > Accompagnement des processus naturels,
- > Lutte active (souple et/ou dure),
- > Repli stratégique (relocalisation des activités, des biens et des personnes).

## STRATÉGIES LOCALES : AVANCEMENT RÉGIONAL

### > DÉCOUPAGE DES CELLULES SÉDIMENTAIRES

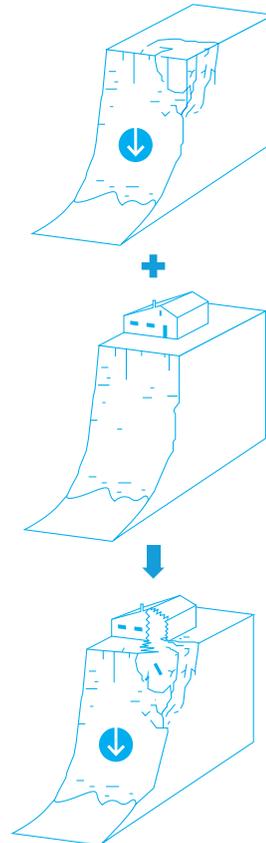
LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE A IDENTIFIÉ 7 TERRITOIRES PRIORITAIRES POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES LOCALES.

LE GIP LITTORAL AQUITAIN ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS TOUT LE LONG DE L'ÉLABORATION DE LEUR STRATÉGIE LOCALE.



- Études finalisées et stratégie validée - rédaction du programme d'actions en cours
- Études finalisées - stratégie à valider
- Cartographie aléa finalisée - phase stratégique en cours
- Zone d'étude Lège-Cap Ferret
- Cartographie aléa finalisée - lancement phase stratégique
- Nouvelle stratégie en cours de lancement
- Sites test régionaux (Lacanau, Contis et Ciboure)
- Sites appel à projets national relocalisation (Lacanau, La Teste-de-Buch et Labenne)
- TRI - obligation d'élaboration stratégie locale inondation

## RISQUES LITTORAUX : DÉFINITION



Les schémas représentés illustrent des côtes à falaises rocheuses. Le processus est identique sur un littoral de dunes sableuses.

### > L'ALÉA

est considéré comme un événement d'origine naturelle ou humaine potentiellement dangereux dont on essaie d'estimer l'intensité et la probabilité d'occurrence par l'étude des périodes de retour ou des prédispositions du site.

### > LES ENJEUX

représentent la valeur humaine, économique ou environnementale des éléments exposés à l'aléa.

### > LE RISQUE

résulte de la combinaison d'un (ou de plusieurs) aléa(s) d'un niveau donné (intensité) avec les enjeux.

## LA PRESQU'ÎLE DU CAP FERRET : UN TERRITOIRE SOUS PRESSION

LA PRESQU'ÎLE DU CAP FERRET EST EXPOSÉE À LA FOIS À L'ALÉA ÉROSION ET L'ALÉA SUBMERSION MARINE. DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE LOCALE DE LA BANDE CÔTIÈRE DE LA COMMUNE DE LÈGE-CAP FERRET, LES CARTES D'ALÉAS ÉROSION ET SUBMERSION MARINES ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉES :



### > ÉROSION

dans le cadre d'un groupement d'étude entre Lège-Cap Ferret, La Teste-de-Buch, Biscarrosse et le SIBA, une étude de l'aléa érosion sur le secteur des passes du Bassin d'Arcachon a été réalisée entre 2013 et 2015.

- Aléa érosion 2025
  - Aléa érosion 2045
  - Plan cadastral
- source ARTELIA/GEOTRANSFERT, 2015



### > SUBMERSION

dans le cadre des études du Plan de Prévention des Risques, l'aléa submersion marine a été défini par par le BRGM entre 2013 et 2015 pour le compte de l'État.

- Emprise de la submersion marine
  - Plan cadastral
- source DDTM, préfecture de la Gironde, 2016